

## **Conditions de participation au jeu-concours « Calendrier de l'Avent LG » sur les réseaux sociaux**

### **1) GÉNÉRALITÉS**

LG Electronics Deutschland GmbH, succursale LG Schweiz (ci-après « LG ») est l'organisateur de ce jeu-concours. En participant à ce jeu-concours, le/la participant·e accepte les conditions de participation. La participation au jeu-concours est volontaire et gratuite. La probabilité d'un gain ne peut pas être augmentée par l'achat d'appareils LG.

### **2) DURÉE DE LA PROMOTION**

Le jeu-concours commence le 30/11/2025 avec la mise en ligne du premier post lié au jeu-concours sur le compte Instagram de LG Schweiz ([https://www.instagram.com/lg\\_switzerland/](https://www.instagram.com/lg_switzerland/)). Au total, quatre jeux-concours consécutifs de 7 jours chacun seront organisés. Ainsi, le dernier jeu-concours prendra fin le 28/12/2025 à 24:00 CET (ci-après la « durée de la promotion »).

LG se réserve le droit de prolonger ou de raccourcir la durée de la promotion à sa seule discrétion si besoin.

### **3) ÉLIGIBILITÉ**

À l'exception des employé·es LG et de leurs familles, chaque personne âgée de 18 ans ou plus résidant en Suisse peut participer une fois. Les participant·es s'engagent à ne pas partager de contenu illégal et à se tenir à la nétiquette. Les données collectées au cours de ce jeu-concours seront uniquement utilisées pour le jeu-concours (voir aussi le chiffre 12). LG se réserve le droit de vérifier l'éligibilité de toute personne.

### **4) MODE DE PARTICIPATION**

Afin de participer au jeu-concours, le/la participant·e doit suivre le compte Instagram de LG Schweiz [https://www.instagram.com/lg\\_switzerland/](https://www.instagram.com/lg_switzerland/)), cliquer sur « j'aime » et répondre à la question.

### **5) EXCLUSION DE LA PARTICIPATION**

LG est autorisée à exclure des participant·es du jeu-concours, y compris pour les raisons suivantes :

- Les critères d'éligibilité décrits au chiffre 3 ne sont pas remplis ;
- Participation avec des données personnelles faussées ou utilisation de données d'autres personnes ;
- Le/la participant·e perturbe ou compromet le jeu-concours.

LG est autorisée à vérifier l'éligibilité et les raisons d'exclusion du/de la participant·e et d'exclure les participant·es qui manipulent le processus de participation et qui contreviennent à ces conditions du jeu-concours.

### **6) CHOIX DES GAGNANTS**

LG tire au sort un/une gagnant·e parmi toutes les participations obtenues sur Instagram à travers tous les canaux au cours de la durée de la promotion. Le tirage au sort prend en compte toutes les personnes sur Instagram remplissant les conditions indiquées au chiffre 4. LG informe le/la gagnant·e en décembre 2025 via un commentaire en réponse à sa participation au concours et lui demande d'envoyer une adresse de livraison valable. Au cas où un/une participant·e ne répondrait pas sous 7 jours, tout droit au gain est perdu et un/une nouveau/nouvelle gagnant·e est tiré·e au sort.

### **7) LOTS**

À gagner :

- 1x Code promo OBS CHF 150.-
- 3x TONE-T90S.AEUSLBK (ToneFree Black)
- 1x 27ART10AKPL.AVSW (StanbyME)
- 1x OLED55C57LA.AVS

Les gagnant·es sont déterminé·es par tirage au sort parmi tous/toutes les participant·es. Un versement du lot en espèces n'est pas possible.

Au cas où le/la gagnant·e ne répondrait pas comme requis sous 7 jours après la notification, le gain est perdu sans recours et un/une nouveau/nouvelle gagnant·e est tiré·e au sort. Si celui-ci/celle-ci ne

répond pas non plus sous 7 jours, le procédé est repris de nouveau. Au cas où cette prise de contact resterait également sans réponse sous 7 jours, le lot déchoit. Le recours à la voie juridique est exclu.

Le jeu-concours n'est pas lié à Instagram ou Facebook et n'est aucunement sponsorisé, soutenu ou organisé par Instagram ou Facebook.

Dans le cadre des règlements fiscaux applicables, le/la participant·e est tenu·e responsable de la déclaration de tout avantage monnayable obtenu sous forme de primes, bons, cadeaux, etc. LG n'effectue aucune déclaration fiscale forfaitaire.

Les gains seront livrés au plus tard au cours du mois de janvier 2026. Au cas où l'expédition s'avérerait impossible pour des raisons d'organisation ou à cause de jours fériés ou de vacances en janvier, LG se réserve le droit d'effectuer la livraison ultérieurement. Dans ce cas, le/la gagnant·e sera informé·e en conséquence.

## **8) LIMITATION DE LA RÉSPONSABILITÉ**

LG saura uniquement être tenue responsable pour les dommages causés intentionnellement ou par négligence grave par l'entreprise, ses représentants légaux ou ses personnes auxiliaires ; ou par la violation des obligations essentielles dans le cadre du jeu-concours/du tirage au sort (dites les obligations majeures). Les obligations essentielles sont celles qui sont nécessaires afin d'atteindre l'objectif du jeu-concours/du tirage au sort. Dans ces cas, la responsabilité est limitée au dommage prévisible et ayant typiquement lieu. La responsabilité de LG pour les dommages résultant de la violation de la vie, du corps ou de la santé n'est pas affectée. LG ne saurait être tenue responsable pour les défauts physiques ou juridiques des lots.

## **9) MODIFICATIONS DU JEU-CONCOURS**

LG signale que le jeu-concours peut être annulé ou modifié pour des causes ou contraintes externes sans que cela ne donne droit au/à la participant·e par rapport à l'organisateur. Cela est surtout le cas si le bon déroulement du jeu-concours ne peut plus être garanti, comme par exemple en cas de difficultés techniques ou pour des raisons juridiques.

## **10) DROIT APPLICABLE**

La loi suisse est seule valable pour toutes les relations légales entre LG et le/la participant·e.

## **11) DIVERS**

En cas de questions par rapport à cette promotion, veuillez envoyer vos questions par message privé au profil Instagram LG Electronics Schweiz ([https://www.instagram.com/lg\\_switzerland/](https://www.instagram.com/lg_switzerland/)) ou par message direct sur Facebook (<https://www.facebook.com/LGGlobal/>).

## **12) PROTECTION DES DONNÉES**

Le traitement des données lors de la participation au jeu-concours est effectué par LG ainsi que par les prestataires chargés de ce traitement. Le préposé européen à la protection des données de LG peut être joint par mail à [datenschutz@lg.de](mailto:datenschutz@lg.de) ou par lettre à l'adresse de l'entreprise avec la mention « Datenschutzbeauftragter ».

Vous avez le droit d'obtenir à tout moment des informations sur vos données personnelles enregistrées par LG. De plus, tant que les conditions légales sont remplies, vous avez le droit de faire corriger, bloquer ou supprimer vos données et à la transférabilité des données mises à disposition. Vous pouvez révoquer votre consentement à l'enregistrement et à l'utilisation des données collectées à tout moment. Afin de faire valoir vos droits, veuillez contacter directement notre préposé à la protection des données. De plus, vous pouvez à tout moment adresser une plainte à un organe de contrôle ; l'organe de contrôle responsable pour LG est : Hessischer Landesdatenschutzbeauftragter, Postfach 3163, 65021 Wiesbaden. Vos données personnelles que nous obtenons du gagnant/de la gagnante du jeu-concours (nom, prénom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, éventuelle copie expurgée d'une pièce d'identification) sont utilisées pour le déroulement du jeu-concours, pour la prise de contact avec le gagnant/la gagnante ainsi qu'à des fins de notification. Les données sont uniquement utilisées pour le déroulement du jeu-concours et transmises à des prestataires tiers qui nous soutiennent à cette fin. Le traitement des données est effectué suite à votre consentement d'après l'article 6 paragraphe 1 lettre a) du RGPD ainsi que l'article 6 paragraphe 1 lettre b) du RGPD, comme le traitement des données est requis pour le déroulement du jeu-concours. Les

données des participant·es au jeu-concours qui n'ont pas gagné et qui n'ont pas autrement consenti à leur enregistrement seront immédiatement supprimées une fois le jeu-concours entièrement terminé. Les données du/de la gagnant·e seront supprimées après deux (2) ans. D'éventuelles copies de pièces d'identité seront supprimées immédiatement après la vérification de la majorité légale ou de l'éligibilité.